

District de la Sarthe de Football



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS SENIORS

Saison 2021 - 2022

Procès-verbal N° 02 du 26/08/2021



Animateur de commission	Jacky MASSON
Secrétaire de Séance	Raymond POULAIN

Raymond POULAIN	Présent	Marcel LANDAIS	Présent
Jacky MASSON	Présent	Lionel MONTAROU	Excusé
Bernard GUEDET	Présent	Vincent GARNIER	Excusé
Yannick GLOAGUEN	Excusé	Gérard NEGRIER	Présent

Préambule :

- M. Raymond POULAIN, membre du DISTRICT de la SARTHE, pourra prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.
M. Jacky MASSON, membre du club de CHATEAU DU LOIR CO (501898), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Bernard GUEDET, membre du club du MANS FC (537103), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Yannick GLOAGEN, membre du club de ROEZE US (525934), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Marcel LANDAIS, membre du club de LOUE CA (502270), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Lionel MONTAROU, du club de LA CHAPELLE ST REMY (502154), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Vincent GARNIER, CTD du DISTRICT de la SARTHE, pourra prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.
M. Gérard NEGRIER, membre du club de ST SATURNIN ARCHE CO(530471), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

Les clubs peuvent faire appel des décisions de la commission, en adressant leur appel par lettre recommandée ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception (télécopie, courrier électronique du club, remise en mains propres...) dans un délai maximal de 7 jours à compter du lendemain de la date d'envoi de la décision contestée ; les frais de dossier d'appel de 250 €uros sont portés sur le compte du club si l'appel est rejeté (art. 188 à 190 des R.G. L.F.P.L.).

1. HOMMAGE A NOTRE PRESIDENT DE COMMISSION, GILLES SEPCHAT.

La commission départementale d'organisation des compétitions seniors du District de la Sarthe de Football remercie l'ensemble des clubs, bénévoles, membres de commission pour leur soutien témoigné pour le décès de Gilles Sepchat et présente à nouveau ses plus sincères condoléances à sa famille.

La commission respecte un moment de recueillement envers notre regretté président, Gilles Sepchat et se donne pour objectif de conserver la bienveillance qui caractérisait ses actions et ses décisions dans les tâches qu'il remplissait au sein du District et pour le football en général.

2. PROTOCOLE DE REPRISE DES COMPETITIONS

La commission prend connaissance du protocole de reprise des compétitions régionales et départementales réalisé par la FFF (document joint en annexe 1) ainsi que Protocole D'organisation Des Rencontres Régionales Et Départementales –Fiche Synthétique (Annexe 1 : https://lfpl.fff.fr/wp-content/uploads/sites/20/2021/08/protocole_compétitions_regionales_departementales_21_22.pdf).

La commission prend connaissance de la mise en place d'une FAQ créée et transmise par la LFPL qui sera mise à jour régulièrement (cf sites ligue et district : <https://sarthe.fff.fr/simple/protocole-sanitaire-une-foire-aux-questions-complémentaire-2/>).

3. GROUPES SAISON 2021-2022

DIVISION 1 SENIORS M	
GROUPE A	GROUPE B
1 Beaumont S.A. 2	Auvers Brulon 2
2 Chateau Du Loir C.O. 1	Bouloire U.S. 1
3 Ecommoy F.C. 2	Change C.S. 2
4 Juigné A.S. 1	Clermont Créans A.S 1
5 La Ferté V.S 2	Conlie U.S. 1
6 Le Lude J.S. 1	Cormes C.O. 1
7 Le Mans S.O. Maine 1	La Chap. St Rémy U.S 1
8 Mayet Vigilante 1	La Fleche R.C. 3
9 Roézé Voivres U.S. 1	La Suze F.C. 3
10 St Corneille F.C. 1	Le Mans Ptt 1
11 St Mars La Briere Us 1	Mamers S.A. 2
12 St Saturnin La Miles 2	Ruaudin A.S. 1
13 Val Du Loir Fc 1	St Jean D'Asse A.S. 1
<i>Exempt</i>	<i>Exempt</i>

DIVISION 2 SENIORS M			
GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C	GROUPE D
1 Alpes Mancelles U.S 1	Bonnetable Pat. 2	Allonnes J.S. 2	Anille Braye 1
2 Champfleur E.S. 1	Dollon O.S. 1	Auvers Brulon 3	Challes-Grd Luce Us 1
3 Coulaines J.S. 3	La Chap. St Rémy U.S 2	Chantenay U.S 1	Chateau Du Loir C.O. 2
4 Le Mans Inter 1	Le Mans Gazelec Sp. 1	Etival A.S. 1	Laigné St Gervais Co 1
5 Neuville A.S. 1	Le Mans Glonnières 2	Guecelard U.S. 2	Le Mans Sablons Gaz. 1
6 Rouez Crissé 1	Le Mans Villaret AS 3	Louplande F.C. 1	Luceau S.C. 1
7 Rouillon E.G. 2	Lombron Sp. 1	Mezeray A.S. 1	Moncé En Belin E.S. 2
8 St Georges Pruillé 1	Montfort Le Gesnois 1	Précigné U.S. 1	Parigné L'Ev. J.S. 1
9 St Pavace A.S. 1	Montmirail Melleray 1	Sable/Sarthe F.C. 4	Pontvallain Fr. 1
10 St Saturnin La Miles 3	Sargé A.S. 1	Spay U.S.N. 3	Requeil A.S. 1
11 Ste Jamme Sp. 1	Savigné L'Eveque U.S 1	Vilaines-Malicorne 1	St Ouen-St Biez U.S 1
12 Tennie St Symph. U.S 1	Yvre L'Eveque E.S. 2	Vion U.S. 1	Usap 2

Modification en D2 suite à la demande de rétrogradation de l'ES CHERRE 1 en D3.

Accord de Le Mans Villaret 2 pour passer dans le groupe B. Montée de Rouez Crissé 1 dans le groupe A

DIVISION 3 SENIORS M

	GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C	GROUPE D
1	Alpes Mancelles U.S 2	Bonnetable Pat. 3	Champagne F.C.S. 1	Aubigné Racan U.S. 1
2	Ancinnes F.C. 1	Cherré E.S. 1	Connerré Es 1	Coulongé F.C. 1
3	Beaumont S.A. 3	Neuville A.S. 2	Cormes C.O. 2	Ecommoy F.C. 3
4	Conlie U.S. 2	Sargé A.S. 2	Coudrecieux E.S. 1	Laigné St Gervais 2
5	Courgains G.S.I.S. 1	Savigné L'Eveque U.S 2	Dollon O.S. 2	Le Lude J.S. 2
6	Fyé A.S. 1	Sille Le Philippe Cs 1	Le Breil U.S. 1	Mansigné U.S. 2
7	Gesnes F.C. 1	St Corneille F.C. 2	Le Luart U.S. 1	Mayet Vigilante 2
8	La Bazoge F.C. 2	St Cosme Asc 1	Lombron Sp. 2	Oizé U.S. 1
9	La Fresnaye/Chedouet 1	St Jean D'Asse A.S. 2	Montfort Le Gesnois 2	Parigné L'Ev. J.S. 2
10	Marolles Les Braults 1	St Mars La Briere Us 2	Thorigné A.S. 1	Ste Osmane A.S.E. 1
11	Moulins F.C. 1	St Pavace A.S. 2	Vibraye U.S. 2	Vaas A.S. 1
12	Oisseau le Petit US 1	Tuffé S.C. 1	Yvre L'Eveque E.S. 3	Val Du Loir F.C.2

	GROUPE E	GROUPE F	GROUPE G
1	Cérans A.S. 1	Aigne A.C. 1	Auvers Brulon 4
2	Changé C.S. 3	Coulans La Quinte Us 1	Bazouges-Cré U.S. 2
3	Guecelard U.S. 3	Degré F.C 1	Clermont Créans A.S. 2
4	Le Mans Cs Cheminots 1	Etival A.S. 2	Juigné A.S. 2
5	Le Mans Inter 2	Fille/Sarthe Sp. 1	La Chap. D'Aligne Us 1
6	Le Mans Union Sud 1	La Chap. St Aubin As 2	Le Bailleul Cromières AS 1
7	Moncé En Belin E.S. 3	Le Mans Ptt 2	Noyen/Sarthe S.S. 2
8	Mulsanne-Teloche As 3	Le Mans S.O. Maine 2	Parce C.S. 1
9	Roézé Voivres U.S. 2	Loue C.A. 2	Précigné U.S. 2
10	Ruaudin A.S. 2	Pays De Sille F.C 2	Solesmes J.S. 2
11	Usap 3	St Georges Pruillé 2	Vallon Ol. 1
12	Yvre Le Polin U.S. 1	Trangé Chauffour As 1	Villaines-Malicorne 2

Modification en D3 : intégration de l'ES Cherré 1 dans le groupe B à la place de Marolles SC 1 qui bascule dans le groupe A (souhait du club)

DIVISION 4 SENIORS M

	GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C	GROUPE D
1	Alpes Mancelles U.S 3	Aigne A.C. 2	Connerré ES 3	Anille Braye 2
2	Ballon S.C. 1	Coulans La Quinte Us 2	La Chap. Du Bois Sl 1	Chahaignes AscM 1
3	Champfleur E.S. 2	Cures A.S. 2	La Chap. St Rémy U.S 3	Challes-Grd Luce Us 2
4	Courgains G.S.I.S. 2	Degré F.C 2	La Ferté V.S 3	Chateau Du Loir C.O. 3
5	Cures A.S. 1	Rouez En Champ CO 2	Lamnay As 1	Dissay E.S 1
6	Dangeul A.F.C.E. 1	Mont St Jean As Supp 1	Lombron Sp. 3	Ent. Aubigné Vaas 2
7	La Bazoge Fc 3	Parennes AS 1	Montmirail Melleray 2	Le Breil S/ Mérisse 2
8	Marolles Les Braults 2	Pays De Sille Fc 3	Le Luart U.S. 2	Luceau S.C. 2
9	Moulins F.C. 2	St Paterne A.S. 2	St Cosme Asc 2	St Germain D'Arcé Js 1
10	St Longis E.S. 1	Ste Jamme Sp. 2	Tuffé S.C. 2	Ste Osmane A.S.E. 2
11	St Paterne A.S. 1	Tennie U.S 2	Vibraye U.S. 3	Val Du Loir Fc 3
12	St Vincent Sp 1	Trangé-Chauffour As 2		

GROUPE E	GROUPE F	GROUPE G
Allonnes Js 3	Auvers Poillé Brulon 5	Cérans A.S. 2
Bouloire U.S. 2	Chantenay U.S 2	Fille/Sarthe Sp. 2
Brette As 1	Le Bailleul Cromières AS 2	Laigné St Gervais Co 3
Champagne F.C.S. 2	Juigné/Sarthe As 3	Le Mans Gazelec Sp. 2
Connerré Es 2	La Chap. D'Aligne Us 2	Le Mans Union Sud 2
La Chap. St Aubin As 3	Mezeray A.S. 2	Louplande F.C. 2
Sille Le Philippe Cs 2	Noyen/Sarthe S.S. 3	Mansigné U.S. 3
Parigné L'Eveque Js 3	Parce C.S. 2	Oizé U.S. 2
Ruaudin As 3	Solesmes J.S. 3	Pontvallain Fr. 2
Savigné L'Eveque U.S.3	Villaines-Mallicorne 3	St Georges Pruillé 3
St Pavace A.S. 3	Vion U.S. 2	Yvre Le Polin Us 2

► **Demande de changements de groupe reçus suite parution sur le site**

a) Louplande FC 2 (D4, poule G) : demande à changer de groupe

La commission prend connaissance de la demande du club de Louplande FC.

La commission considère cette demande non recevable et la rejette.

b) AS Cures (D4, poule A et b) : demande à inverser ses 2 équipes de groupe => Passer l'équipe 1 dans le groupe B et l'équipe B dans le groupe A

La commission prend connaissance de la demande du club de L'AS Cures.

La commission considère cette demande recevable et décide d'inverser les 2 équipes dans leur groupe respectif.

c) US Le Luart (D4, poule E) : demande à passer dans le groupe C (au lieu du E)

La commission prend connaissance de la demande du club de l'US Le Luart.

La commission considère cette demande recevable.

Après accord avec le club de Sillé le Philippe, le Luart intègre le gr C et Sillé le Philippe le gr E.

d) US Le Breil / Mérize (D4, poule D) : demande à changer de groupe

La commission prend connaissance de la demande du club de l'US Le Breil sur Mérize.

La commission considère cette demande non recevable et la rejette (aucune inversion possible).

e) US Yvré le Polin : demande à changer de groupe

La commission prend connaissance de la demande du club de l'US Yvré le Polin.

La commission considère cette demande non recevable et la rejette.

Suite aux derniers changements en Divisions 2,3 et 4 , la commission valide les groupes ainsi constitués et les propose au Comité Directeur du 27/08/2021 pour homologation.

4. **CHAMPIONNATS SENIORS 2021-2022**

1. La commission décide de maintenir la date de reprise des championnats D1, D2, D3 et D4 au 12 Septembre 2021 conformément au calendrier général existant et la propose au Comité Directeur du 27/08/2021 pour homologation.
2. La commission valide les calendriers des championnats du District suivant les dernières modifications et les propose au Comité Directeur du 27/08/2021 pour homologation.

Cliquez ici pour accéder au document : [Annexe 2 – Calendrier général Seniors](#)

5. COUPE ET CHALLENGE DU DISTRICT SENIORS

1. La commission prend acte des 128 équipes engagées en Coupe du District Intersport.
2. La commission prend acte des 90 équipes engagées en Challenge du District Intersport, sous réserve de l'engagement de Clermont Créans 2 et Trangé Chauffour 2, qui porterait la compétition à 93 équipes.

6. COURRIERS

a) Mail du FC La Bazoge – 524519 du 24/08/2021

Demande d'information sur la montée de Rouez Crissé 1 en Division 2.

La commission explique sa décision :

Il est dit dans les textes que l'on redémarre cette saison sur les groupes qui ont commencé la saison 2020/2021. On ne pouvait pas repêcher d'équipes car il n'y a eu qu'une seule descente par groupe (décision FFF). Les textes interdisent de repêcher le dernier d'un groupe. Comme il manque des équipes il a fallu compléter en faisant monter des équipes de division inférieure en tenant compte des classements de la saison 2019/2020. Le club de Rouez était classé 1er de son groupe (ratio 2,17) mais il lui a été interdit de monter à cause du statut de l'arbitrage. Il conserve néanmoins son classement. Cette année le club de Rouez s'est mis en conformité avec le statut. Le classement étant toujours valide, il semble logique que ce club accède à la D2 puisqu'il conserve sa 1ère place de la saison 2019/2020.

b) Mail des JS Coulaines – 502544 du 13/08/2021

Information que leurs 2 mutés supplémentaires évolueront dans leur équipe 3 (D2).

La commission prend connaissance du mail du club JS Coulaines et prend acte.

c) Mail de l'AS La Chapelle St Aubin – 528701 du 17/08/2021

Information que leur muté supplémentaire évoluera dans leur équipe 2 (D3).

La commission prend connaissance du mail du club de l'AS La Chapelle St Aubin et prend acte.

d) Mail de l'AS Montmirail – 522430 du 16/08/2021

Inquiétude quand à la reprise des championnats avec le Pass' Sanitaire.

La commission prend connaissance du mail du club de l'AS Montmirail Melleray et prend acte.

7. ENTENTES Seniors 2021 – 2022

La commission valide les 2 ententes suivantes :

Nom	Championnat	Clubs	Avis Commission
Ent Le Luart 2	D4 – Poule E	1. US LE LUART 2. OS DOLLON 3. AS THORIGNE	
Ent Aubigné Vaas 2	D4 – Poule D	1. US Aubigné Racan 2. AS Vaas	

8. TABLEAU ACCESSIONS / RETROGRADATIONS 2022-2023

descente 8 ^e D2		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	4	4	4	
descente 7 ^e de D2		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	
maintien 2 ^e de D3		7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
maintien 3 ^e à 6 ^e de D3		28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	
maintien 7 ^e de D3		7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
maintien 8 ^e de D3		7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	6	6	5	4	3	2	1		
maintien 9 ^e de D3		7	7	7	7	6	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
maintien 10 ^e de D3		4	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	
montée 1 ^{er} s de D4		7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
montées 2 ^e de D4		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL		72	72	72	72	72	72	72	72	72	72	72	72	72	72	72	72	72	72	84
Descente 12 ^e de D3	D4	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
descente 11 ^e de D3		7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	pas de 13eme de D3
descente 10 ^e de D3		3	4	5	6	6	6	6	6	6	6	6	7	7	7	7	7	7	7	
descente 9 ^e de D3		0	0	0	0	1	2	3	4	5	6	7	7	7	7	7	7	7	7	
descente 8 ^e de D3		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	3	4	5	6	
descente 7 ^e de D3		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
maintien 2 ^e D4		7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
maintiens en D4		74	74	74	74	74	74	74	74	74	74	74	74	74	74	74	74	74	74	
TOTAL		98	99	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	81
		9 groupes									10 groupes									

9. RESTRUCTURATION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS DU DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOTBALL

Les membres de la commission départementale d'organisation des compétitions du District de la Sarthe de Football désignent, à l'unanimité des présents, Monsieur Jacky Masson, au poste de président de la CDOC et représentant du District pour siéger à la Commission Régionale d'Organisation des Compétitions de la Ligue des Pays de Loire .

La commission soumet cette candidature au CODIR du 27/08/2021 pour homologation.

Prochaine réunion prévue : Mardi 14/09/2021

L'animateur de la séance
Jacky Masson



Le secrétaire de séance
Raymond Poulain

